

NATATION

- **Championnat PROMOTIONNEL**
Benjamins - Minimes - Cadets/Juniors
- **CRITERIUM Promo par EQUIPES**
Collège - Lycée

Le Mercredi 5 avril 2023 à Challans (85)

Lieu : Piscine NOVA Multiplexe Challans - Gois
2 rue des Petits Canards ZAC
La Romazière
85 300 CHALLANS

Les nageurs utiliseront les vestiaires collectifs. Aucun nageur ne sera autorisé à se changer dans les gradins.
Regroupement des sacs sur les gradins et il faudra libérer toutes les voies de circulation.

Horaire :

- ➔ Remise des fiches et modifications auprès du secrétariat : **12 h**
- ➔ Accès au bassin : **12h30**
- ➔ Fin des épreuves : **17 h 00**

Secrétariat : Secrétariat territorial

Juge Arbitre : Armel HAVART

Responsable chrono : Nicolas PINÇON (St Jo VALLET)

Un ou deux chronométreurs par établissement en fonction du nombre d'élèves

Starter et juge de nage : à définir

Chambre d'Appel : Michel BEZIER (F. d'Amboise NANTES) / St Joseph VALLET / ND de Toutes Aides Nantes

Fiches de Nages - Composition des séries : Armel HAVART - la Joliverie St Sébastien S/Loire

Juge de virage : à définir

A la disposition du responsable chrono : les établissements qui ont des nageurs participant à la compétition et qui ne sont pas mentionnés.

En cas de non-représentation (parents ou professeurs) d'un établissement, les nageurs de cet établissement seront automatiquement disqualifiés. Possibilité de permuter avec un autre établissement sur un poste.

Règlement : Le challenge promotionnel est réservé aux nageurs licenciés à l'UGSEL, **non-licenciés FFN et FSCF**. Du fait de la disparition du Championnat spécifique poussin, ces nageurs seront intégrés à la catégorie Benjamin. Les nageurs ayant été licenciés FFN ne pourront participer que 2 ans après leur arrêt en fédération, vérification sur le site de la FFN https://ffn.extranat.fr/webffn/nat_recherche.php?idact=ete (recherche de performance)

Ordre des nages : relais 4 x 25m NL - 25m PAP - 50m DOS - 100m 4 N – 50m BRASSE - 50m NL - relais 4 x 25m 4 N.

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !

Pour le promotionnel, chaque nageur a droit à **4 épreuves maxi dont 3 épreuves individuelles maxi. Les relais mixtes sont réservés aux CJ (voir règlement)**

Pour le critérium, chaque nageur peut participer à **4 épreuves maxi (soit 2 nages individuelles et 2 relais, soit 3 nages individuelles et 1 relais)**. 1 équipe doit présenter au minimum 1 nageur dans chaque mode de nage et au maximum 3 nageurs dans chaque mode de nage.

➤ **ATTENTION veuillez vérifier la composition de vos équipes (voir le règlement de l'UGSEL Nationale)**

Rappel, les élèves Licenciés FFN et FSCF ne peuvent participer au Critérium Promotionnel. Voir règlement natation UGSEL 2022-2023.

Récompenses : A la fin de la compétition.

Qualifications : Vous trouverez la liste sur Usport dans « liste des inscrits en compétition » au niveau « Pays de la Loire ».

Qualifications pour le National : La performance d'un nageur qui ne peut pas se présenter au Régional Promotionnel pour raison valable (santé, scolaire, participant à une autre compétition UGSEL) pourra être retenue seulement si sa performance au Départemental lui permet une qualification au National et si une demande de qualification exceptionnelle est présentée le jour de la compétition Territoriale.

ATTENTION : Pour le bon déroulement de la préparation de la compétition et compte tenu de la complexité de la gestion informatique, toute modification de composition de RELAIS ainsi que tout désistement ou changement de composition d'équipe qualifiée doit IMPERATIVEMENT être fait sur Usport pour le lundi 3 avril 2023 à 13h.

⇒ Pour le **critérium**, le secrétariat territorial se chargera de préparer les fiches de nage.

⇒ Pour le championnat **Promotionnel**, le secrétariat territorial se chargera de préparer les fiches de nage. Il faut seulement supprimer sur Usport les élèves ne participant PAS à une épreuve ou au championnat pour le lundi 3 avril 2023 à 13h au plus tard. Après cette date, il faut nous signaler les absences de dernière minute par mail :

Courriel : ugselpl@gmail.com

Tout désistement le mercredi avant 11h doit être signalé **par SMS** au :
06-62-45-89-60 (Cindy ROBERT)